

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Roubaix-Tourcoing : Trois mois, 13 fr. 50. — Six mois, 26 francs. — Un an, 50 francs.

RÉDACTION & ADMINISTRATION

47, RUE NEUVE, 47
Directeur-Gérant : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS ET ANNONCES :

RUE NEUVE, 17, A ROUBAIX. — A LILLE, RUE DU CURÉ SAINT-ÉTIENNE, 9 bis.

ROUBAIX, LE 5 JUILLET 1886

Les colis postaux

Les choses à leur place font l'ordre dans une maison ; les hommes à leur place font l'ordre dans l'Etat.
C'est l'une des faiblesses du parti gouvernemental de ne pouvoir réussir à gouverner ses hommes de valeur aux emplois qui leur conviennent.

Il a beaucoup d'hommes d'affaires dans son personnel ; il en a même trop ; mais il y a, chez lui, pénurie d'hommes connaissant les affaires et sachant les traiter en dehors de toute préoccupation politique.

Le spirituel vaudevilliste M. Lockroy, au commerce et à l'industrie, restera l'undes étonnements de l'histoire, qui n'en manquera pas d'ailleurs dans notre étrange et curieuse époque de transition.

En revanche, M. de Freycinet a été bien inspiré en prenant un journaliste pour les postes et les télégraphes.
Ce ministre est l'un de ceux où un journaliste de profession est à sa place et où il peut rendre d'incontestables services.

Le nouveau projet sur les colis postaux, que ces compagnies viennent d'arracher au gouvernement, nous paraît absolument déplorable.
Il peut se résumer ainsi :
1° Suppression des colis postaux de trois kilos, soit cinquante et quatre-vingt-cinq centimes.

2° Création de colis postaux de cinq kilos obligatoirement remis à domicile à son frais.
Ce passage de l'exposé des motifs, nous montre bien à quelle pensée répond le projet :

On veut l'unité postale et on prend pour base cinq kilos.
C'est bien plutôt un kilogramme qu'il faudrait prendre.
Actuellement, le port d'un, de deux ou trois kilos coûte soixante centimes ; avec le nouveau tarif, ce serait une augmentation de quarante centimes.

Six kilos, en deux colis, coûtent aujourd'hui un franc vingt centimes ; on voudrait les faire payer deux francs.

Le commerce y perdrait pour ses envois de marchandises légères : les compagnies n'y gagneraient rien.

Le nouveau projet a dû être élaboré avant l'arrivée de M. Granet au ministère, car il nous paraît fait à l'encontre des idées qu'on lui prête généralement.

Le ministre ferait bien d'en obtenir le retrait et de dire aux compagnies, que c'est par une exploitation libérale et par la réduction des tarifs, qu'on favorise le développement des affaires.

ALFRED REBOUX.

NOUVELLES DU JOUR

Les ouvriers verriers de Lyon
Lyon, 4 juillet. — Le maire a reçu les délégués de la chambre syndicale des ouvriers verriers et leur a annoncé que les patrons, cédant à ses instances amicales, étaient prêts à reconnaître la chambre syndicale ouvrière et à traiter avec elle.

Roche et Quecy
Paris, 4 juillet. — L'Intransigeant annonce que les députés d'extrême-gauche se réuniront demain en vue d'une démarche à faire auprès de M. de Freycinet, pour la libération de Roche et Quecy.

Les bons du trésor
Paris, 4 juillet. — Par décision du ministre des finances en date du 3 juillet, l'intérêt attaché aux bons du Trésor dont le échéance ne dépasse pas une année a été fixé ainsi qu'il suit : à partir du lundi 5 juillet inclusivement : à 1 0/0 pour les bons de 3 à 11 mois ; à 1 1/2 0/0 pour les bons à un an.

Inauguration de la nouvelle ligne de Paris à Bordeaux
Bordeaux, 4 juillet. — Aujourd'hui a eu lieu l'inauguration de la nouvelle ligne de chemin de fer de Paris à Bordeaux. MM. les ministres Bihaut et Goblet étaient présents à la cérémonie.

Réunion générale des Blancs d'Espagne
Paris, 4 juillet. — Une réunion générale des Blancs d'Espagne a eu lieu hier dans la salle de la société de géographie sous la présidence de M. le général Cathelineau.

Les assistances au remariage
Paris, 4 juillet. — Une assistance au remariage a eu lieu hier dans la commune de Cazeau, marquis de Chauvelin, vicomte de Noddy, Hermand, de Chartres, Henri des Houx, Henri de Montbel, vicomte de Cathelineau, Ch. de Verne, vicomte de Houssey, comte de Suny et MM. Ed. Bianco, Henri Fremaux, Maurice de Juppelle, Marand, secrétaire du comité.

Les nouvelles-Hébrides
Vellington, 4 juillet. — La Chambre des représentants a adopté une résolution de blâme contre l'occupation des Nouvelles-Hébrides.

Madrid
Madrid, 4 juillet. — La Chambre a adopté le message par 233 voix contre 58. La séance a été orageuse. M. Sagasta a déclaré que les républicains étaient les ennemis de la patrie ; néanmoins, le ministre maintiendrait son programme libéral.

Expulsion d'anarchistes en Suisse
Genève, 4 juillet. — Le conseil fédéral a décidé l'expulsion des ouvriers anarchistes de nationalités étrangères ayant participé aux grèves de Zurich.

Le député socialiste allemand Senger
Berlin, 4 juillet. — Le député socialiste Senger a quitté Berlin hier à midi. Ses amis politiques s'étaient rendus en foule à la gare pour lui faire leurs adieux. La police était en force, mais la tranquillité n'a pas été troublée. M. Senger, après une cure à Franzensbad, fera une tournée dans l'Allemagne du Sud.

Les élections anglaises
Londres, 4 juillet. — Les résultats des élections tenues à Londres hier soir donnent les chiffres suivants : 148 conservateurs ; 26 unionistes ; 54 ministériels ; 11 républicains et 2 indépendants. Parmi les élus figure le nor d'ouest William Harcourt, chancelier de l'Echiquier.

Le retour des troupes du Tonkin
Paris, 4 juillet. — Depuis samedi matin, toutes les fenêtres de Saint-Mandé et de Vincennes étaient garnies de drapeaux tricolores. Déjà, samedi après-midi étaient arrivés à Vincennes quelques soldats d'administration chargés d'assurer la subsistance aux régiments. Ce matin, dès la première heure la foule a commencé à se masser aux abords de la gare de Lyon. Le détachement revenant du Tonkin, composé de deux batteries des 12e et 13e régiments d'artillerie, était arrivé à Melun samedi et y avait passé la nuit. Il en était reparti le dimanche matin par un train spécial, et il est arrivé à Paris à huit heures et quart.

Nos complaisances
Nos complaisances ! Ah ! de grâce MM. les enquêteurs, ne vous donnez pas tant de mal, nous sommes prêts à voter tout ce que vous voudrez.

Le plan de campagne
Et maintenant quel plan de campagne, puisque je suis entré dans la voie des aveux, je peux vous le révéler tout entier.

Le banquet
Paris, 4 juillet. — Le cinquante assemblée annuelle de l'Association de la presse monarchique a eu lieu au grand hôtel du Grand-Croix, sous la présidence de M. Edouard Grimblot. L'appel nominal a été fait à 2 heures. 33 membres étaient présents ou représentés.

Le banquet
Paris, 4 juillet. — Cent cinquante convives assistaient au banquet de la presse départementale. On y remarquait beaucoup de députés : MM. de Soland, Calla, Ferdinand Duval, de Ladouchev de Beauvoir, de Chevilly, Dufeuille, et les représentants de 90 journaux de province y assistaient.

Discours de M. Lambert-Sainte-Croix
M. Lambert de Sainte-Croix a prononcé un discours très applaudi dont voici la partie principale :

Messieurs,
Je dois d'abord remercier votre cher président du grand honneur qu'il m'a fait en m'invitant de votre part, il y a déjà trois mois, à présider votre banquet annuel.

Le gouvernement fort
Dites comment la monarchie pourrait reconstruire le pays, à donner à notre société démocratique un gouvernement fort, acceptant toutes les réformes légitimes, respectueux de toutes les conditions sociales, favorisant le travail au lieu de favoriser la grève, proposant des lois de concorde et non des lois de haine, faisant du suffrage universel l'expression libre et éclairée de l'opinion publique.

Le monarchisme national
Il n'est donné qu'à la monarchie nationale telle que celle qui vient de s'affirmer par la parole de Cécile qui a seul le droit de parler en son nom ; il n'est donné qu'à elle, oubliant les injures, de rallier au service du pays tous les citoyens, en ne considérant que leur mérite.

Sur le terrain électoral
Sur le terrain électoral, nous pouvons former des alliances à condition, c'est que nous ne soyons exploités, au désavouer notre foi, ni à cacher notre drapeau. Mais il peut y avoir entre des hommes séparés par des questions de forme ou de doctrine une foi commune, un drapeau commun, la défense sociale.

Le monarchisme national
Sur le terrain électoral, nous pouvons former des alliances à condition, c'est que nous ne soyons exploités, au désavouer notre foi, ni à cacher notre drapeau. Mais il peut y avoir entre des hommes séparés par des questions de forme ou de doctrine une foi commune, un drapeau commun, la défense sociale.

Le monarchisme national
Sur le terrain électoral, nous pouvons former des alliances à condition, c'est que nous ne soyons exploités, au désavouer notre foi, ni à cacher notre drapeau. Mais il peut y avoir entre des hommes séparés par des questions de forme ou de doctrine une foi commune, un drapeau commun, la défense sociale.

Le monarchisme national
Sur le terrain électoral, nous pouvons former des alliances à condition, c'est que nous ne soyons exploités, au désavouer notre foi, ni à cacher notre drapeau. Mais il peut y avoir entre des hommes séparés par des questions de forme ou de doctrine une foi commune, un drapeau commun, la défense sociale.

Le monarchisme national
Sur le terrain électoral, nous pouvons former des alliances à condition, c'est que nous ne soyons exploités, au désavouer notre foi, ni à cacher notre drapeau. Mais il peut y avoir entre des hommes séparés par des questions de forme ou de doctrine une foi commune, un drapeau commun, la défense sociale.

Le monarchisme national
Sur le terrain électoral, nous pouvons former des alliances à condition, c'est que nous ne soyons exploités, au désavouer notre foi, ni à cacher notre drapeau. Mais il peut y avoir entre des hommes séparés par des questions de forme ou de doctrine une foi commune, un drapeau commun, la défense sociale.

Le monarchisme national
Nous devons réclamer sur le terrain légal la révision de la Constitution. Je m'en suis séparé dans les circonstances où les intérêts démocratiques s'exigeaient.

Le monarchisme national
Je termine, messieurs ; c'est quelques jours après les événements de Decazeville et de Châteauneuf. C'est sur la requête de la Commune de Paris, presque républicaine, que la loi d'expulsion a été votée, et c'est au lendemain de ce vote que la liberté de la presse a subi sa première atteinte.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Nous sommes en effet ici pour faire un acte, nous sommes ici pour affirmer à la face de tout l'union indissoluble du parti royaliste qui, debout et discipliné, d'une extrémité du pays à l'autre, n'a pas un instant cessé de se tenir debout et d'être une seule espérance, et qui se confond dans une même aspiration vers un même but, sous la conduite d'un même chef.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

Le monarchisme national
Notre prince a fait son devoir ; il nous maintenant de faire le nôtre.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

L'industrie lainière en Amérique

Voici le rapport de la Chambre de commerce de « Batley » pour le mois de juin :
Le commerce de laine a montré une plus grande activité pendant ce mois, cette période de l'année étant l'époque des considérations en « linings lourds », lesquels sont la principale industrie du pays.

LA RÉUNION DE LA BRASSERIE CENTRALE
M. Emile Moreau, conseiller général du canton Ouest, avait convoqué hier, ses électeurs, pour leur rendre compte de son mandat.

Le crime du boulevard de Strasbourg
M. Arthur Clignet a été mis en liberté aujourd'hui, après trois mois de détention préventive. Nous avons fait entendre, dès le premier jour que nous nous, l'instruction se trompait, en s'acharnant à voir un coupable dans un homme dont les antécédents personnels ne pouvaient donner prise à une accusation aussi grave, et qui n'avait, ni de près ni de loin, intérêt à la mort de la dame Bonave.

Ecole nationale de musique
Voici le suite des résultats du concours de fin d'année :

Classes de chant (ÉLÈVES FEMMES) : Professeur : Mme Landouzy-Beauville. — Prix d'excellence (mérité) : Mlle Philomène Nages ; 1er prix avec mention, Mlle Angèle Beutans ; 1er accessit ex-aequo, Mlle Zulma Devriendt et Blanche Toullet ; 2e accessit, Mlle Juliette Legrand.

Classes de chant (ÉLÈVES HOMMES) : Professeur : M. Victor Minnart. Prix d'excellence (mérité) : M. Jules Bouché ; 2e prix, M. Julien Dujaquier ; 1er accessit, M. Jean-Baptiste Lenfant.

Le public était plus clairsemé qu'il y a deux mois, sur les bords du canal au Blanc-Seau ; dans c'est un peu loin, et Phœbus dardait ses rayons avec tant de force ! Mais il y avait là le monde

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

Le crime du boulevard de Strasbourg. — M. Arthur Clignet a été mis en liberté aujourd'hui, après trois mois de détention préventive. Nous avons fait entendre, dès le premier jour que nous nous, l'instruction se trompait, en s'acharnant à voir un coupable dans un homme dont les antécédents personnels ne pouvaient donner prise à une accusation aussi grave, et qui n'avait, ni de près ni de loin, intérêt à la mort de la dame Bonave.

Ecole nationale de musique. — Voici le suite des résultats du concours de fin d'année :

Classes de chant (ÉLÈVES FEMMES) : Professeur : Mme Landouzy-Beauville. — Prix d'excellence (mérité) : Mlle Philomène Nages ; 1er prix avec mention, Mlle Angèle Beutans ; 1er accessit ex-aequo, Mlle Zulma Devriendt et Blanche Toullet ; 2e accessit, Mlle Juliette Legrand.

Classes de chant (ÉLÈVES HOMMES) : Professeur : M. Victor Minnart. Prix d'excellence (mérité) : M. Jules Bouché ; 2e prix, M. Julien Dujaquier ; 1er accessit, M. Jean-Baptiste Lenfant.